Marchés publics : organiser chaque étape de votre consultation CCTP, CCAP, sélection des offres

-Réference: **SP-44** -Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Connaître le cadre réglementaire dans lequel s'inscrit un marché public
- Savoir définir les besoins et émettre les différentes pièces du marché
- Intégrer les bons réflexes dans la préparation d'un marché
- Déterminer les critères adéquats de sélection des offres et leurs modes de pondération
- Sélectionner avec efficacité et objectivité les bons fournisseurs

A qui s'adesse cette formation ?

POUR QUI :

- Directeurs juridiques, responsables des marchés publics et toute personne amenée à rédiger un appel d'offres de marché public.

Programme

- **Rappel des principes fondamentaux de la commande publique**
  - Maîtriser les spécificités de la réglementation des marchés publics.
  - L'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015, le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et les directives CE/2014.
  - Connaître les clauses devant figurer dans le règlement de consultation.
  - Les critères de choix des candidatures et des offres.
- **Définir les besoins**
  - Identifier les critères : objet, demandeur, prescripteur, utilisateur, qualité, quantité, budget, délais et moyens.
  - L'organisation interne, les outils et les supports de recensement des besoins.
  - Etude de cas Le support de recensement des besoins.
- **Identifier les pièces constitutives d'un marché**

Programme

- Les pièces obligatoires selon le type de marché passé.
- Le CCAP, le CCTP, le règlement de consultation et l'acte d'engagement.
- L'adaptation de ces pièces aux procédures adaptées.

- **Préparer son marché et la mise en concurrence**
  - Sécuriser la rédaction de la publicité.
  - Rédiger les renseignements d'ordre administratif, financier et technique.
  - Présenter les critères de jugement des offres.
  - Travaux pratiques Recenser les erreurs les plus fréquentes dans un avis de publicité.
- **Rédiger le cahier des charges et le CCTP**
  - Traduire l'analyse fonctionnelle en cahier des charges.
  - Concilier veille technique et égalité de traitement.
  - Proposer un cadre de réponse technique facilitant les propositions des candidats.
  - Travaux pratiques Rédiger un CCTP simplifié.
- **Connaître les dispositions à respecter pour la rédaction du CCAP**
  - La nécessaire interdépendance entre CCAP et CCTP.
  - Les clauses relatives au prix et à la durée du marché.
  - Les autres clauses : réception, pénalité, résiliation.
  - Travaux pratiques Organiser le contrôle de l'exécution du marché.
- **Rédiger l'acte d'engagement et les autres pièces du marché**
  - Les informations obligatoires.
  - Les cas particuliers des avenants.
  - La lettre de notification.
- **Maîtriser les techniques de sélection des offres**
  - Les différents critères de sélection.
  - L'offre économiquement la plus avantageuse, la hiérarchisation et la pondération des offres.
  - L'égalité entre les candidats et la transparence des procédures.
  - Travaux pratiques Rédiger un rapport d'analyse des offres simplifié.

(+212) 5 22 27 99 01

(+212) 6 60 10 42 56

Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7éme étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc